

Règlement du jeu "La Route du Monoï en images"

Article I : Organisation

LA BOUTIQUE DU MONOÏ, Sarl au capital de 10 000 euros, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 505 213 751 ayant son siège social Route de La Poterie, 44 690 Château-Thébaud organise un jeu intitulé "La Route du Monoï en images", du 16 mai au 8 juin 2014.

Article II : Participation

La participation à ce jeu avec obligation d'achat est ouverte à toute personne physique capable domiciliée en Europe Communautaire (à l'exception des salariés et représentants de la société organisatrice, de ses partenaires, et de ses sous-traitants, ainsi que de leurs conseils et des membres de leur famille) disposant d'une connexion à Internet, d'une adresse email valide, et d'un compte client sur le site de La Boutique du Monoï avec, au moins, une commande payée de plus de 8 € au moment de sa participation. La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres participants.

Article III : Modalités

Pour participer au jeu, il suffit d'avoir réalisé un achat à l'adresse du site www.boutique-monoï-tahiti.com, d'un montant minimum de 8 euros, sur la gamme de produits proposés par La Boutique du Monoï (d'une valeur de 3,15 à 149,90 euros), de trouver toutes les bonnes réponses au questionnaire du jeu, de cocher la case pour participer au jeu, et d'accepter le présent règlement. L'internaute sera alors sélectionné pour le tirage au sort. La participation ne sera pas validée en cas d'achat avec retour des articles, défaut de paiement, ou exercice d'un droit de rétractation.

Article IV : Dotations

Ce jeu est doté des prix suivant :

Du 1^{er} au 15^{ème} prix :

Un livre « La Route du Monoï » aux Editions Du May - Valeur de chaque ouvrage: 42 €

Article V : Désignation des gagnants

Un tirage au sort parmi les participations validées sera effectué par SCP LEVESQUE - CALLARD – BREHERET, huissiers de Justice associés, 1 Rue Auguste Saupin, 44120 Vertou, dans la semaine suivant la clôture du jeu et désignera les gagnants et des suppléants. Les gagnants ne peuvent remporter qu'un seul lot. Les gagnants recevront leur prix sous quinzaine après le tirage au sort. Les lots ne peuvent faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non cessibles. Toutefois, en cas de force majeure, la Boutique du Monoï se réserve le droit de remplacer les prix annoncés par des prix de valeur équivalente. Les participants font élection de domicile à l'adresse indiquée sur leur bon de commande pour l'envoi de leur lot. Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile (adresse postale ou/et Internet). Toutes informations d'identité ou d'adresses fausses entraînent la nullité du gagnant et de l'ensemble de ses participations.

Article VI : Dépôt légal

Le règlement est déposé à la SCP LEVESQUE - CALLARD – BREHERET, huissiers de Justice associés, 1 Rue Auguste Saupin, 44120 Vertou. Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site www.boutique-monoï-tahiti.com. L'avenant est enregistré à la SCP huissiers de justice associés dépositaire du règlement avant sa publication. Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu. Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier, avant la date de clôture du jeu à l'adresse suivante :

LA BOUTIQUE DU MONOÏ
La Route du Monoï en images
Route de La Poterie
44 690 Chateau-Thébaud

Le règlement complet peut être également consulté en ligne sur le site du jeu www.boutique-monoï-tahiti.com. Les frais postaux nécessaires à l'obtention du règlement seront remboursés sur simple demande sur la base du tarif lent " lettre " en vigueur.

Article VII : Connexion et utilisation

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau.

La Boutique du Monoï décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs du jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique.

Article VIII : Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Si une ou plusieurs dispositions du présent Règlement Général étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée. En cas de différence entre la version du règlement déposée auprès de l'étude d'huissier de Justice et la version du règlement accessible en ligne, seule la version déposée chez l'Huissier de Justice prévaudra. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. La Boutique du Monoï tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement SCP LEVESQUE - CALLARD – BREHERET, huissiers de Justice associés. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la liste des gagnants. En cas de contestation seul sera recevable, un courrier en recommandée avec accusé de réception dans un délai de 1 mois après la proclamation des résultats. La Boutique du Monoï se réserve le droit, si des circonstances de force majeure l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu dans le respect de l'article VI. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La Boutique du Monoï pourra annuler ou suspendre tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs de ces fraudes.

Article IX : Remises de lots

Du fait de l'acceptation de leur prix, les gagnants autorisent la Boutique du Monoï à utiliser leurs nom, prénom, adresse postale ou Internet dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné, et ceci pour une durée maximale de 2 ans. La Boutique du Monoï ne saurait être tenue pour responsable des retards, pertes, avaries, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux, intervenus lors de la livraison des lots. Les lots non réclamés en instance postale, ou retournés dans les 30 jours calendaires suivant leur envoi, seront perdus pour le participant et demeureront acquis à la Boutique du Monoï. Les gagnants renoncent à réclamer à la Boutique du Monoï tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.

Article X: Convention de Preuve

Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultantes des systèmes de jeu de la Boutique du Monoï ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatif au jeu.

Article XI: Attribution de compétence

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile.

Article XII: Informatique et Libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la Boutique du Monoï.

Article XIII : Droits de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.

LA BOUTIQUE DU

monoi

DE TAHITI

Ici, vous trouverez
les fameux Monoi
100% fabriqués à Tahiti

CHOISIR

MONOI TAHITI ORIGINAL
MONOI 100% PARFUMÉ
MONOI 100% NATUREL
HUILE AU MONOI
MONOI CHEVEUX
MONOI LITRE PRO
LOT MONOI PROMO

HUILE BRONZANTE
HUILE SOLAIRE
CREME SOLAIRE
APRÈS SOLAIRE

BAUME & BEURRE
LAIT & CREME
GOMMAGE & SCRUB
SOINS VISAGE
SPA
GEL DOUCHE
SELS DE BAINS
SAVON
SHAMPOOING

PARFUM DE TAHITI
BOUGIE AU MONOI
ÉDITION & TATOOS
EPICERIE POLYNÉSIEENNE
JUS DE NONI TAHITI

HUILE DE TAMANU
HUILE D'ARGAN
HUILE ROUCOU
LES HUILES DU MONDE
TRESORS D'AMAZONIE
RITUELS DU HAMMAM

DÉCOUVRIR

SÉLECTIONNER

Bonnes affaires
Meilleures ventes
Nouveautés
Coups de coeur

Fête des Mères

RECHERCHER

JOUER AU QUIZZ MONOI ET GAGNEZ LA ROUTE DU MONOI



Testez vos connaissances en Monoi de Tahiti avec ce QUIZZ MONOI !

Si vous trouvez les 10 bonnes réponses, vous pourrez participer au tirage au sort pour gagner l'un des 15 exemplaires de LA ROUTE DU MONOI mis en jeu, d'une valeur de 42 euros.



1. Combien de fleurs de Tiaré faut-il faire macérer dans l'huile de coprah pendant au moins 10 jours pour obtenir un Monoi de Tahiti ?

- ☐ 10
☐ 11
☐ 12

2. Quel organisme est à l'initiative de La Route du Monoi à Tahiti ?

- ☒ Institut du Monoi
☐ Tahiti Tourisme
☐ Ministère des Transports



3. Sur la Route du Monoi, quel est le numéro de l'arrêt correspondant à un lieu de culte polynésien célèbre ?

- ☐ 10
☐ 11
☐ 12



5. Parmi ces 3 marques proposant des cosmétiques au Monoi de Tahiti, quelle est celle qui a plus de 70 ans d'histoire ?

Mon espace perso

Mon panier

Panier : 0 article

INFOS FRAIS DE PORT

Choisissez le pays de livraison ▼

A partir de : 2,90 €

Maximum : 6,90 €

Gratuit pour 56 € de panier

ENVOI ÉCO

Permet d'identifier les produits avec frais d'expédition économiques pour la France. Voir ces produits ...

LIVRAISON

En cas de commande, départ de votre colis :

► Aujourd'hui 14h30



QUI SOMMES NOUS ?

Quel plaisir de recevoir mes produits aussi rapidement et sans avoir à solliciter les amis du Fenua !!! Utilisatrice de la gamme Tiki depuis 1999, je ne souhaitais pas changer de produits malgré mon retour en métropole alors je suis plus que ravie de votre site. Du coup, j'ai commandé un peu plus que nécessaire pour faire connaître la gamme à mes proches. Ne me manque plus qu'un site où trouver les délicieux jus de fruits Rotui pour que mon retour soit agréable ;-)

Dorothee L. - Perols, France
07/05/2014

L'écho de nos clients
En savoir plus sur nous
Nous contacter

PAIEMENT SÉCURISÉ



GARANTIES

CB Paypal Chèque Virement ?
Livraison Express 3 jours
Suivi de votre commande
Frais d'expédition dégressifs
Retour facile

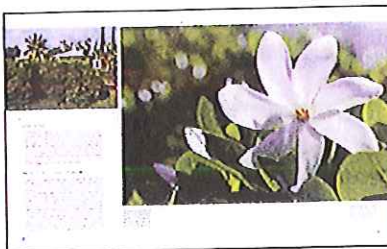


- ☒ Tiki
- ☐ Yves Rocher
- ☐ Lovea

Votre commande par téléphone
Évaluations sincères

6. Le Monoï de Tahiti est protégé par un label. Quel est-il ?

- ☐ Made in Tahiti
- ☒ Appellation d'Origine
- ☐ Une fleur de Tiaré Tahiti dans le flacon



NOUVEAU !

L'huile de Tamanu, c'est quoi ?
Destination Tahiti: sur le retour !
Préparer sa peau au soleil
Nouveautés La Tahitienne
Nouveau Monoï Hei Poa Collector
Nouveautés Hawaiian Tropic
Nouveautés d'Amazonie
Une cure de Jus de Noni Tahiti ?
Protection solaire, quel indice ?



7. Comment s'écrit le mot Monoï en langue tahitienne ?

- ☒ Mono'i
- ☐ Monoy
- ☐ Mo'noi

LES PLUS

Gagnez des remises
Faire un cadeau
Choisissez vos échantillons

8. En quelle année a été ouvert le site officiel de La Boutique du Monoï : www.boutique-monoï-tahiti.com ?

- ☒ 2009
- ☐ 2010
- ☐ 2011



9. Peut-on laisser un Monoï de Tahiti sur son radiateur ?

- ☐ non, il doit rester à température ambiante
- ☐ non, il s'évapore
- ☒ oui, il reste liquide

10. Quel est le meilleur moment pour hydrater sa peau au Monoï de Tahiti ?

- ☐ pendant une exposition solaire
- ☐ avant une exposition solaire
- ☒ après une douche sur peau humide



JE VALIDE MON QUESTIONNAIRE

Qui sommes-nous ?



Infos-Cadeaux-Promos...



Monoï figé ! Que faire...



Top des ventes



Témoignages Clients



La Boutique du Monoï
Route de la Poterie
44 690 CHATEAU-THÉBAUD
Tél. : +33 (0)9 64 49 53 33

En savoir plus sur nous
Vos avis sur La Boutique du Monoï
Questions de Monoï ?
Télécharger le catalogue

Conditions générales de vente
Mentions légales
Livraison
Faq





CHOISIR

MONOI TAHITI ORIGINAL
MONOI 100% PARFUMÉ
MONOI 100% NATUREL
HUILE AU MONOI
MONOI CHEVEUX
MONOI LITRE PRO
LOT MONOI PROMO

HUILE BRONZANTE
HUILE SOLAIRE
CREME SOLAIRE
APRÈS SOLAIRE

BAUME & BEURRE
LAIT & CREME
GOMMAGE & SCRUB
SOINS VISAGE
SPA
GEL DOUCHE
SELS DE BAINS
SAVON
SHAMPOOING

PARFUM DE TAHITI
BOUGIE AU MONOI
ÉDITION & TATOOS
EPICERIE POLYNÉSIE
JUS DE NONI TAHITI

HUILE DE TAMANU
HUILE D'ARGAN
HUILE ROUCOU
LES HUILES DU MONDE
TRESORS D'AMAZONIE
RITUELS DU HAMMAM

DÉCOUVRIR

Quel-parfum?

Quelle-marque?

SÉLECTIONNER

Bonnes affaires
Meilleures ventes
Nouveautés
Coups de coeur
Fête des Mères

RECHERCHER

OK

PARTICIPEZ AU TIRAGE AU SORT « LA ROUTE DU MONOI EN IMAGES »



FÉLICITATIONS ! VOUS AVEZ TROUVÉ TOUTES LES BONNES RÉPONSES !

Pour participer au tirage au sort, vous devez être client de La Boutique du Monoi et avoir déjà effectué une commande de plus de 8 €. Il n'y a aucune obligation d'achat dans ce cas. Renseignez simplement ci-dessous l'adresse email de votre compte client.

Si vous n'êtes pas client, créez votre compte sur La Boutique du Monoi, avec la même adresse email que celle que vous allez utiliser ci-dessous, et effectuez un achat de plus de 8 € sur le site de La Boutique du Monoi. Votre participation au tirage au sort sera alors validée.

Mon email :

- ☐ » Je valide ma participation au tirage au sort du jeu « La Route du Monoi en Images »
☐ » J'accepte le règlement du jeu ci-dessous

Règlement du jeu "La Route du Monoi en Images"

Article I : Organisation
LA BOUTIQUE DU MONOI, Sarl au capital de 10 000 euros, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 505 213 751 ayant son siège social Route de La Poterie, 44 690 Château-Thébaud organise un jeu intitulé "La Route du Monoi en Images", du 16 mai au 8 juin 2014.

Article II : Participation
La participation à ce jeu avec obligation d'achat est ouverte à toute personne physique capable domiciliée en Europe Communautaire.

JE PARTICIPE AU TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort est réservé aux clients de La Boutique du Monoi ayant déjà effectué au moins une commande de plus de 8 € dans le passé. 15 exemplaires du livre LA ROUTE DU MONOI sont mis en jeu, d'une valeur unitaire de 42 €.

Le règlement du jeu est consultable en ligne plus haut ou téléchargeable en cliquant ici : Télécharger le règlement du jeu. Ce règlement est déposé à la SCP LEVESQUE - CALLARD - BREHERET, huissiers de Justice associés, 1 Rue Auguste Saupin, 44120 Vertou. Ce règlement peut être adressé gratuitement à tout personne qui en fait la demande. Jeu du 16 mai au 8 juin 2014. Tirage au sort sous huitaine effectué par SCP LEVESQUE - CALLARD BREHERET.

Mon panier

Panier : 0 article

INFOS FRAIS DE PORT

Choisissez le pays de livraison

France [FR]

A partir de : 2,90 €

Maximum : 6,90 €

Gratuit pour 56 € de panier

ENVOI ÉCO Permet d'identifier les produits avec frais d'expédition économiques pour la France. Voir ces produits ...

LIVRAISON

En cas de commande, départ de votre colis :

Aujourd'hui 14h30



QUI SOMMES NOUS ?

toujours parfait et rapide, merci
Patrice L. - Valence, France
13/05/2014

L'écho de nos clients

En savoir plus sur nous

Nous contacter

PAIEMENT SÉCURISÉ



GARANTIES

CB Paypal Chèque Virement ?

Livraison Express 3 jours

Suivi de votre commande

Frais d'expédition dégressifs

Retour facile

Votre commande par téléphone

Évaluations sincères

NOUVEAU !

L'huile de Tamanu, c'est quoi ?
Destination Tahiti: sur le retour

Préparer sa peau au soleil

Nouveautés La Tahitienne

Nouveau Monoi Hei Poa

Collector

Nouveautés Hawaiian Tropic

Nouveautés d'Amazonie

Correcteur

Nouveautés Hawaiian Tropic
Nouveautés d'Amazonie
Une cure de Jus de Noni Tahiti ?
Protection solaire, quel indice ?

LES PLUS

Gagnez des remises
Faire un cadeau
Choisissez vos échantillons

Qui sommes-nous ?



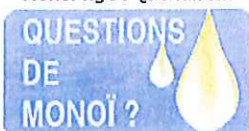
La Boutique du Monoï
Route de la Poterie
44 690 CHATEAU-THEBAUD
Tél. : +33 (0)9 64 49 53 33
Lundi - Vendredi / 9h - 17h
Nous contacter

Infos-Cadeaux-Promos...



En savoir plus sur nous
Vos avis sur La Boutique du Monoï
Questions de Monoï ?
Télécharger le catalogue
S'abonner à la newsletter
Favoris

Monoï figé ! Que faire...



Conditions générales de vente
Mentions légales
Livraison
Faq
Ecoutez : Nature polynésienne
Création site web : Modulo+

Top des ventes



Témoignages Clients

